

Compte Rendu de Séance

Du 03/06/2020

L'an 2020, le 03 juin 2020 à 20h00, Le Conseil Municipal de la Commune de Farges-En-Septaine dûment convoqué, s'est réuni à la salle Mille Club, sous la présidence de Monsieur le Maire, Alain JAUBERT. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux par mail le 29 mai 2020. L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le 30 mai 2020.

Présents : M. ALAIN JAUBERT, M. HERVE POLICARD, Mme MARTINE GOUDIN, M. PHILIPPE LAGARAINÉ, M. JACQUES POURNIN, Mme MARIELLE DREYFUS, Mme FRÉDÉRIQUE LHÉRON, Mme CÉCILE GILBERT, Mme SANDRINE COSSART, M. MICKAËL ALLÉGAERT, Mme CHARLOTTE GAUTIER, M. NICOLAS LECOMTE, M. LUCIEN RELIEU, Mme LILIANE COQUIL, M. SÉBASTIEN DESVIGNES.

Secrétaire de séance : Monsieur JACQUES POURNIN.

Approbation du Compte-rendu du 13 mai 2020 :

Après avoir demandé à l'assemblée si des remarques étaient à faire, le compte-rendu de séance est approuvé.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 1 (Monsieur Sébastien DESVIGNES)

Approbation du Compte-rendu du 25 mai 2020 :

Après avoir demandé à l'assemblée si des remarques étaient à faire, le compte-rendu de séance est approuvé à l'unanimité

Délégation du conseil municipal au Maire :

Vu l'article L. 2122-22 du CGCT, Modifié par la LOI n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 – article 6 et 9, Le conseil municipal donne délégation au Maire, afin de faciliter le bon fonctionnement de l'administration communale, pour la durée de son mandat dans les domaines décrits dans la Délibération 2020-13.

Approbation à l'unanimité

Élection des Délégués au Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable - SIAEP :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (L. 2122-22 du CGCT),

Vu les statuts du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Farges – Villabon indiquant la répartition du nombre de délégués,

Considérant qu'il convient de désigner *deux délégués Titulaires* de la commune,

Considérant que le conseil municipal doit procéder à l'élection des délégués, au scrutin secret à la majorité absolue (article L. 5211-7 du CGCT).

Après avoir noté le nom des candidats au poste de 1^{er} délégué Titulaire et procédé à l'élection, **Madame CÉCILE GILBERT est élue 1^{ère} déléguée Titulaire.**

Approbation à l'unanimité

Après avoir noté le nom des candidats au poste de 2^{ème} délégué Titulaire et procédé à l'élection, **Monsieur MICKAËL ALLEGAERT est élu 2^{ème} délégué Titulaire.**

Approbation à l'unanimité

Élection des Délégués au Syndicat Départemental d'Énergie du Cher – SDE18:

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (L. 2122-22 du CGCT),

Vu les statuts du Syndicat Départemental d'Énergie du Cher indiquant la répartition du nombre de délégués,

Considérant qu'il convient de désigner **un délégué Titulaire et un délégué Suppléant** de la commune,
Considérant que le conseil municipal doit procéder à l'élection des délégués, au scrutin secret à la majorité absolue (article L. 5211-7 du CGCT),

Après avoir noté le nom des candidats au poste de délégué Titulaire et procédé à l'élection, **Monsieur HERVÉ POLICARD est élu délégué Titulaire.**

Approbation à l'unanimité

Après avoir noté le nom des candidats au poste de délégué Suppléant et procédé à l'élection, **Monsieur NICOLAS LECOMTE est élu délégué Suppléant.**

Approbation à l'unanimité

Élection des Délégués au Syndicat de Transport Scolaire d'Avord – SITS :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (L. 2122-22 du CGCT),

Vu les statuts du Syndicat de Transport Scolaire d'Avord - SITS indiquant la répartition du nombre de délégués,

Considérant qu'il convient de désigner **deux délégués Titulaires** de la commune,

Considérant que le conseil municipal doit procéder à l'élection des délégués, au scrutin secret à la majorité absolue (article L. 5211-7 du CGCT),

Après avoir noté le nom des candidats au poste de 1^{er} délégué Titulaire et procédé à l'élection, **Madame CHARLOTTE GAUTIER est élue 1^{ère} déléguée Titulaire.**

Approbation à l'unanimité

Après avoir noté le nom des candidats au poste de 2^{ème} délégué Titulaire et procédé à l'élection, **Madame SANDRINE COSSART est élue 2^{ème} déléguée Titulaire.**

Approbation à l'unanimité

Élection des Délégués au Syndicat Intercommunal pour l'amélioration et l'assainissement de la Vallée de l'Yèvre – SIVY :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (L. 2122-22 du CGCT),

Vu les statuts du Syndicat Intercommunal pour l'amélioration et l'assainissement de la Vallée de l'Yèvre (SIVY) indiquant la répartition du nombre de délégués,

Considérant qu'il convient de désigner **un délégué Titulaire et un délégué Suppléant** de la commune,

Considérant que le conseil municipal doit procéder à l'élection des délégués, au scrutin secret à la majorité absolue (article L. 5211-7 du CGCT),

Après avoir noté le nom des candidats au poste de délégué Titulaire et procédé à l'élection, **Monsieur HERVÉ POLICARD est élu délégué Titulaire.**

Approbation à l'unanimité

Après avoir noté le nom des candidats au poste de délégué Suppléant et procédé à l'élection, **Monsieur JACQUES POURNIN est élu délégué Suppléant.**

Approbation à l'unanimité

Élection de Délégué au Syndicat Cher Ingénierie et Territoires – CIT :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (L. 2122-22 du CGCT),

Vu les statuts du Syndicat Cher Ingénierie et Territoires – CIT, indiquant la répartition du nombre de délégués,

Considérant qu'il convient de désigner **un délégué Titulaire** de la commune,

Considérant que le conseil municipal doit procéder à l'élection des délégués, au scrutin secret à la majorité absolue (article L. 5211-7 du CGCT),

Après avoir noté le nom des candidats au poste de délégué Titulaire et procédé à l'élection, **Monsieur ALAIN JAUBERT est élu délégué Titulaire.**

Approbation à l'unanimité

Désignation du correspondant Défense :

Vu le renouvellement du Conseil Municipal (article L. 2122-17 du CGCT),

Il convient de désigner un élu qui sera en charge des questions de Défense.

Cet élu à vocation de développer le lien Armée-Nation.

Il est à ce titre, pour La commune, l'interlocuteur privilégié des autorités militaires du Département et de la Région.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne à l'unanimité **Monsieur SÉBASTIEN DESVIGNES.**

Approbation à l'unanimité

Désignation d'un représentant à l'association des communes avec emprise de terrains militaires :

Vu le renouvellement du Conseil Municipal (article L. 2122-17 du CGCT),

Il convient de désigner des représentants auprès de l'Association des Communes avec emprise de Terrains Militaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne à l'unanimité **Monsieur LUCIEN RELIEU.**

Approbation à l'unanimité

Création des Commissions Communales :

Vu le renouvellement du Conseil Municipal (article L. 2122-22 du CGCT) qui prévoit la possibilité pour les conseils municipaux de créer en leur sein des commissions municipales destinées à améliorer le fonctionnement du conseil municipal dans le cadre de la préparation des délibérations.

Elles sont constituées pour la durée du mandat municipal mais peuvent être créées pour une durée limitée pour l'examen d'une question particulière.

Leur rôle se limite à l'examen préparatoire des affaires et questions qui doivent être soumises au conseil municipal. Ces commissions municipales sont des commissions d'étude.

Monsieur le Maire informe que certaines commissions ponctuelles seront créées au besoin. Telles que la Commission Élections, la Commission impôts locaux, la Commission Recrutement, la Commission Règlement Intérieur et la Commission État Civil.

Le Maire propose la création des Commissions suivantes :

- Commission Budgets,
- Commission Actions Sociales,
- Commission Vie associative – Animations,
- Commission Communication,
- Commission Voiries,
- Commission Bâtiments,

- Commission Espaces verts – entretiens.
- Approbation à l'unanimité

COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES							
	Budget	Actions Sociales	Vie Associative Animations	Communication	Voiries	Bâtiments	Espaces verts Entretien
Alain JAUBERT	X						
Hervé POLICARD	X				X		
Philippe LAGARINE	X		X		X	X	X
Martine GOUDIN	X	X		X			
Jacques POURNIN		X	X		X	X	X
Marielle DREYFUS		X	X	X			
Frédérique LHERON			X	X			X
Cécile GILBERT			X	X			
Sandrine COSSART		X					X
Mickaël ALLEGAERT						X	X
Charlotte GAUTIER		X	X	X			
Nicolas LECOMTE	X			X	X	X	
Lucien RELIEU	X	X			X	X	
Liliane COQUIL			X	X			
Sébastien DESVIGNES						X	X

À l'issue de cette répartition, les conseillers ont établi le planning de leur 1^{ère} réunion.
 Commission Communication – Martine GOUDIN : le mardi 09 juin 2020 à 19h à la Mairie.
 Commission Vie Associative – Animations – Philippe LAGARINE : vendredi 05 juin à 18h30 à la Mairie.
 Commission Espaces vert – Entretiens & Commission Bâtiment - Philippe LAGARINE : lundi 15 juin à 19h30 à la Mairie.
 Commission Actions Sociales – Martine GOUDIN : mardi 23 juin 2020 à 19h à la Mairie.

Informations diverses :

Monsieur Alain JAUBERT informe l'assemblée du prolongement de l'arrêt de maladie de la secrétaire Olivia DIREITO jusqu'au 29 juin 2020.

Il fait par des remerciements de la part de la famille BAUDRAND suite au décès de la maman de Pascal BAUDRAND ; remerciements de la part de la famille DANGERS suite au décès de Jacques DANGERS, figure de notre commune.

Information concernant l'ouverture par la Communauté de commune la Septaine d'un maximum de classe – 10 enfants par classe, en priorisant les enfants des parents qui travaillent.

Information concernant la réouverture possible du service périscolaire à partir de jeudi 04 juin 2020, le soir.

Monsieur Alain JAUBERT informe qu'il a demandé des devis afin d'assurer les élus. Une demande a été faite auprès de Groupama, AXA et la Maïf.

Monsieur Lucien RELIEU demande s'il existe un plan communal de sauvegarde.

Monsieur Hervé POLICARD répond qu'il y a un Plan Communal de Sauvegarde ; il faudra le remettre à jour avec les nouveaux élus.

Monsieur Mickaël ALLEGAERT pose la question au sujet de la prime exceptionnelle pour la continuité de service pendant le confinement dû au Covid 19.

Une réponse à la question sera présentée lors du prochain conseil.

Monsieur Hervé POLICARD propose de se retrouver dimanche 07 juin 2020 à 8h30 à la Mairie, afin de faire une visite des extérieurs de la commune pour découvrir le territoire.

Fin de séance à 22h30.

Fait, le 09/07/2020

Le Secrétaire de séance,
JACQUES POURNIN

Le Maire,
ALAIN JAUBERT



